Repères & Analyses Statistiques



Afin de compléter la vision des employeurs⁽¹⁾ concernant l'impact de l'économie verte sur le marché du travail, Pôle emploi a mené une enquête auprès des demandeurs d'emploi recherchant un emploi sur un métier « vert » (notés « DEFM verts ») ou « verdissant » (notés « DEFM verdissants »). Par rapport aux demandeurs d'emploi recherchant un emploi sur un autre métier (notés « autres DEFM »), les « DEFM verts » éprouvent plus de difficultés que les autres à sortir du chômage et connaissent une plus grande instabilité dans l'emploi. Quant aux « DEFM verdissants », leur positionnement sur le marché du travail est comparable à celui des « autres DEFM ».

Les « DEFM verts » sont à la fois plus nombreux à avoir suivi une formation en lien avec le développement durable lors de leur cursus initial ou à en bénéficier dans leur entreprise. Cette formation en entreprise correspond plus souvent à une sensibilisation qu'à une formation technique qui est plus fréquente pour les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM ».

Enfin, ces trois populations de demandeurs d'emploi ont un rapport au métier différencié avec une sensibilité professionnelle au développement durable plus importante pour les « DEFM verts » et les « DEFM verdissants » que pour les « autres DEFM ».

(1) Cf. Enquête réalisée par Pôle emploi en décembre 2010 (Repères & Analyses N°20, avril 2011).

Les emplois de la croissance verte

Enquête auprès des demandeurs d'emploi

Les « DEFM verts » et en particulier les hommes retrouvent plus difficilement un emploi...

Les « DEFM verts » sont caractérisés par un niveau de formation initiale inférieur à celui des autres (cf. Encadré) et une surreprésentation masculine. Ces particularités « vertes » s'expliquent par les domaines professionnels concernés.

À titre d'illustration, le métier d'agent d'entretien des espaces naturels, premier métier recherché par les DEFM « verts » (près d'un tiers d'entre eux), est principalement recherché par des hommes ayant atteint au mieux le niveau de l'enseignement secondaire.

Près d'un quart des « DEFM verts » inscrits sur les listes de Pôle emploi au 31 décembre 2010 ont retrouvé une activité au moment de l'enquête (cf. tableau 1). Ils sont ainsi moins nombreux à avoir retrouvé un emploi que les « autres DEFM » et les « DEFM verdissants » (28 %).

Ce résultat s'explique par le faible retour à l'emploi⁽²⁾ des hommes, très inférieur à celui de leurs homologues féminins (22 % contre 30 %).

Même constat concernant le taux d'accès à l'emploi⁽²⁾: il s'élève à 39 % pour les « DEFM verts » contre respectivement 44 % et 43 % pour les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM ».

Le niveau de formation est le facteur le plus discriminant vis-à-vis de l'accès à l'emploi, en particulier pour les « DEFM verts » avec

(2) Voir définitions en dernière page.

un taux d'accès à l'emploi de 16 % pour les « DEFM verts » sans formation contre respectivement 30 % et 34 % pour les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM » sans formation. Autre paramètre important dans l'accès à l'emploi: le sexe. Ainsi, les hommes recherchant un métier « vert » ont un taux d'accès à l'emploi de 10 points inférieur à celui des femmes (37 % pour les hommes contre 47 % pour les femmes).

De manière générale, la conjoncture difficile est le premier motif invoqué pour expliquer les difficultés pour accéder à l'emploi pour tous les DEFM (cf. tableau 2), suivie de l'âge, du manque d'expérience ou de compétence et du manque de qualification ou de diplôme. Cette hiérarchie est quelque peu différente pour les « DEFM verts », pour qui le manque d'expérience ou de compétence arrive en deuxième position, devant l'âge et le manque de qualification. Les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM » ont quant à eux des difficultés similaires hormis le fait que les premiers semblent connaître moins de difficultés liées au manque de qualification ou de diplôme pour retrouver un emploi.

... et sont davantage exposés à une instabilité de l'emploi

L'instabilité dans l'emploi semble caractériser les « DEFM verts » plus fréquemment que les autres. Concernant leur passé professionnel, 51 % d'entre eux déclarent avoir eu un emploi régulier (ou avoir enchaîné plusieurs emplois) avant de connaître le chômage, contre 60 % des « DEFM verdissants » et 58 % des « autres DEFM ». De même, plus que les autres, leur inscription

Tableau 1

Situation au moment de l'interrogation (fin avril - début mai 2011)

SITUATION	ENSEMBLE DEFM VERTS OU VERDISSANTS	DEFM VERTS	DEFM VERDISSANTS	AUTRES DEFM
CDI	6 %	5 %	6 %	7 %
CDD de 6 mois ou plus	4 %	5 %	4 %	4 %
CDD de moins de 6 mois	7 %	9 %	7 %	7 %
Interim de 6 mois ou plus	3 %	1 %	3 %	2 %
Interim de moins de 6 mois	4 %	3 %	4 %	4 %
Création d'entreprise	4 %	1 %	4 %	4 %
Ensemble en emploi	28 %	24 %	28 %	28 %
En formation	2 %	3 %	2 %	2 %
En recherche d'emploi	67 %	71 %	67 %	67 %
Abandon	1 %	0 %	1 %	1 %
Autres	2 %	2 %	2 %	2 %
Ensemble sans emploi	72 %	76 %	72 %	72 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 2

Difficultés rencontrées au cours des démarches pour retrouver un emploi (plusieurs réponses possibles)

DIFFICULTÉS	ENSEMBLE DEFM VERTS OU VERDISSANTS	DEFM VERTS	DEFM VERDISSANTS	AUTRES DEFM
Conjoncture difficile	27 %	29 %	27 %	26 %
Age (trop jeune, trop vieux)	17 %	16 %	18 %	19 %
Manquez d'expérience, de compétence	17 %	22 %	16 %	16 %
Manque de qualification, de diplômes, de formation	15 %	15 %	15 %	17 %
Salaires proposés trop faibles	12 %	9 %	12 %	11 %
Emplois proposés ne correspondent pas aux compétences	10 %	10 %	10 %	11 %
Région sinistrée	7 %	7 %	7 %	6 %
Emplois proposés en inadéquation avec la vie de famille	3 %	2 %	3 %	4 %

au chômage fait suite à la fin d'un CDD (31 % contre 25 % pour les « DEFM verdissants » et 23 % pour les « autres DEFM »).

En outre, la reprise d'une activité salariée pour les « DEFM verts » se caractérise à 51 % par un emploi instable (mission d'intérim ou CDD de moins de 6 mois) contre 47 % pour les « DEFM verdissants » et pour les « autres DEFM ». De plus, ils déclarent retrouver un emploi sur le métier qu'ils recherchent pour 53 % d'entre eux contre respectivement

65 % et 59 % pour les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM ».

Enfin, la reprise d'une activité salariée se concrétise plus souvent pour les femmes par un emploi durable (plus de 60 %) que pour les hommes (un peu plus de 50 % dans l'ensemble et seulement 43 % pour les hommes « DEFM verts »). Les femmes recherchant un métier « vert » sont les plus nombreuses à décrocher un contrat durable de 6 mois ou plus (en CDD ou en intérim) ou

un CDI (65 %). Leur niveau élevé de formation leur permet d'accéder à des métiers qualifiés comme, par exemple, celui de chargé d'études environnement (premier métier recherché par les femmes « DEFM verts »).

Le recours au temps partiel pour les femmes qui est fort parmi les « DEFM verdissants » (50 %) et les « autres DEFM » (53 %), fait figure d'exception pour les « DEFM verts » (13 %).

Un rapport au métier différencié

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les raisons principales du choix du métier, l'intérêt, la formation initiale et la passion sont les motifs les plus souvent cités, avec toutefois des variations sensibles selon le type de métier ou le sexe (cf. tableau 3).

Le rapport avec l'environnement est plus souvent avancé comme la raison principale pour les « DEFM verts ». Par ailleurs, fortement diplômées, les femmes « DEFM verts » se distinguent en choisissant leur métier à 41 % parce qu'il est en rapport avec leur formation initiale.

Pour les « DEFM verdissants », la raison principale, tous sexes confondus, est d'abord la passion pour le métier recherché (28 %). Cet attachement au métier explique qu'ils sont moins nombreux à avoir élargi leur recherche d'emploi à d'autres métiers que celui choisi au moment de leur inscription (60 % contre 68 % des « DEFM verts » et 67 % des « autres DEFM »). De plus, 11 % des femmes « DEFM verdissants » invoquent comme principale raison de leur choix le contact humain, notamment dans les métiers d'animation (animatrice d'enfants ou de centre de loisir) vers lesquels elles se tournent en premier lieu.

Globalement une grande majorité des DEFM considèrent qu'il est possible d'agir en faveur de l'environnement dans l'exercice de leur métier. Logiquement, ce sont les « DEFM verts » qui sont les plus nombreux (90 %) à le considérer, suivis des « DEFM verdissants » (87 %), contre trois quarts des « autres DEFM » (76 %). Par ailleurs, disposer de compétences en matière de développement

Tableau 3

La raison principale de choix du métier

	ENSEMBLE DEFM VERTS OU VERDISSANTS		DEFM VERTS		DEFM VERDISSANTS		AUTRES DEFM	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Opportunité	8 %	6 %	7 %	7 %	8 %	5 %	9 %	7 %
Salaire	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %
Conditions de travail	4 %	3 %	5 %	0 %	4 %	3 %	3 %	3 %
Intérêt du métier	18 %	15 %	17 %	14 %	18 %	15 %	16 %	14 %
Cursus/Formation initiale	17 %	22 %	18 %	41 %	17 %	18 %	22 %	18 %
Passion	27 %	31 %	22 %	18 %	27 %	33 %	23 %	21 %
Héritage familial	3 %	1 %	2 %	0 %	3 %	1 %	2 %	0 %
Par hasard	7 %	6 %	9 %	3 %	7 %	6 %	8 %	9 %
Par défaut	9 %	4 %	10 %	7 %	9 %	4 %	10 %	15 %
En rapport avec l'environnement	3 %	2 %	5 %	8 %	3 %	2 %	0 %	0 %
Contact humain	1 %	10 %	1 %	1 %	1 %	11 %	3 %	9 %
Autres (débouchés, santé)	3 %	1 %	3 %	1 %	3 %	1 %	3 %	2 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Caractéristiques des demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2010

				ENSEMBLE		
		ENSEMBLE	AUTRES	DEFM	DEFM	DEFM
		DES DEFM	DEFM	VERTS OU	VERTS	VERDISSANTS
				VERDISSANTS		
Sexe	Femme	50 %	55 %	12 %	19 %	12 %
Jeke	Homme	50 %	45 %	88 %	81 %	88 %
	Moins de 25 ans	17 %	17 %	17 %	16 %	17 %
A	25-34 ans	29 %	29 %	29 %	33 %	29 %
Age	35-49 ans	36 %	36 %	37 %	35 %	37 %
	50 ans ou plus	18 %	18 %	17 %	16 %	17 %
	Sans formation	5 %	5 %	6 %	8 %	6 %
	Enseignement secondaire/collège	16 %	16 %	19 %	23 %	19 %
Niveau de formation	CAP/BEP	37 %	36 %	46 %	31 %	48 %
de formation atteint	BAC	20 %	20 %	15 %	8 %	16 %
atteint	BAC+2 à BAC+4	17%	18%	9%	15%	8%
	BAC+5 ou plus	5 %	5 %	5 %	15 %	4 %
	Agriculture et Pêche, Espaces Naturels et Espaces Verts,	4 %	2 %	18 %	40 %	16 %
	Soins aux Animaux	4 70	2 70	10 %	40 %	10 %
	Art et Façonnage d'Ouvrages d'Art	1 %	1 %	-	-	-
	Banque, Assurances et Immobilier	1 %	1 %	-	-	-
	Commerce, Vente et Grande Distribution	14 %	16 %	-	-	-
	Communication, Media et Multimédia	2 %	2 %	-	-	-
C	Construction, Bâtiment et Travaux Publics	9 %	7 %	33 %	8 %	35 %
Grand domaine professionnel	Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	8 %	8 %	7 %	3 %	7 %
	Industrie	9 %	10 %	2 %	17 %	0,1 %
	Installation et Maintenance	4 %	4 %	2 %	2 %	2 %
	Santé	3 %	3 %	-	-	-
	Services à la Personne et à la Collectivité	20 %	22 %	4 %	29 %	2 %
	Spectacle	3 %	4 %	-	-	-
	Support à L'entreprise	13 %	14 %	2 %	-	2 %
	Transport et Logistique	9 %	6 %	32 %	0,3 %	36 %
Ensemble		100 %	89 %	11 %	1 %	10 %

4 300 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits sur les listes de Pôle emploi au 31 décembre 2010, dont 42 100 recherchant un emploi sur un métier vert (1 % des DEFM) et 419 500 sur un métier verdissant (11 % des DEFM).

La surreprésentation des hommes parmi les « DEFM verdissants » s'explique par l'importance des grands domaines professionnels traditionnellement à dominante masculine comme le transport et la logistique, la construction, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture et la pêche, les espaces naturels et les espaces verts (87 % des « DEFM verdissants »).

Autre particularité caractérisant ces demandeurs d'emploi, ils ont, pour la moitié d'entre eux, atteint un niveau de diplôme (CAP/BEP) professionnalisant et préparant à une entrée rapide sur le marché du travail.

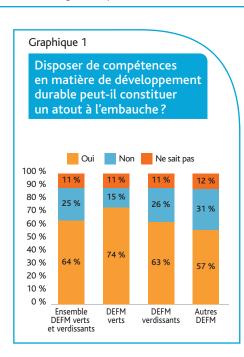
Plus minoritaire (1 % des demandeurs d'emploi), la population des « DEFM verts » est également composée d'une très forte majorité d'hommes et se concentre dans trois domaines que sont l'agriculture et la pêche, les espaces naturels et les espaces verts, les services à la personne et à la collectivité, et l'industrie (87 % des « DEFM verts »).

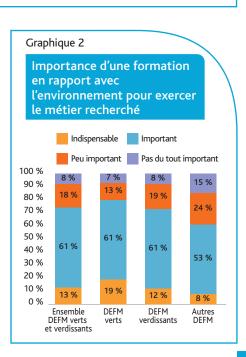
La diversité des métiers « verts » implique une certaine hétérogénéité en termes de niveau de formation. En effet, un tiers d'entre eux sont sans formation ou n'ont pas atteint un niveau plus élevé que l'enseignement secondaire contre un cinquième pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Par ailleurs, ils sont près de 30 % à avoir atteint un niveau d'études post-baccalauréat (près d'un sixième ont un niveau BAC+5 ou plus contre un sur vingt pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Alors que pour l'ensemble des DEFM, les niveaux de formation sont quasiment identiques pour les hommes et les femmes, ce n'est pas le cas pour les métiers « verts ». Ainsi, 36 % des hommes recherchant un emploi sur un métier vert ont atteint au mieux l'enseignement secondaire, contre 9 % des femmes. Celles-ci ont, pour les trois quarts d'entre elles, atteint un niveau d'études supérieur ou égal au niveau BAC+2 contre seulement 20 % de leurs homologues masculins. Cet écart de niveau de formation entre les hommes et les femmes s'observe également pour les « DEFM verdissants » mais dans une moindre mesure.

durable est considéré comme un atout à l'embauche par plus d'un demandeur d'emploi sur deux (cf. graphique 1). Cette vision est d'autant plus partagée que le métier recherché est « vert » (74 %) ou « verdissant » (63 %) et l'est un peu moins pour les autres métiers (57 %).

Une formation en rapport avec l'environnement pour exercer le métier est importante

Alors que 80 % des « DEFM verts » estiment qu'une formation en rapport avec l'environnement est importante ou indispensable pour exercer leur métier (cf. graphique 2), 24 % d'entre eux ont suivi au cours de leur formation initiale ou de leur vie professionnelle ce type de formation (cf. tableau 4).





Seulement 8 % des « DEFM verdissants » et 5 % des « autres DEFM » déclarent avoir suivi ce type de formation. Cependant, ils sont respectivement 73 % et 62 % à considérer que cela est important ou indispensable pour exercer leur métier.

Cette formation s'est déroulée pour 59 % des « DEFM verts » totalement ou en partie dans le cadre de la formation initiale (72 % pour les femmes « DEFM verts ») contre 34 % pour les « DEFM verdissants » et 27 % pour les « autres DEFM ».

Parmi les DEFM ayant retrouvé un emploi, les « DEFM verts » sont les plus nombreux à avoir bénéficié d'une formation en rapport avec l'environnement au sein de leur entreprise (13 %), suivis des DEFM recherchant un emploi sur un autre métier (8 %). En revanche les « DEFM verdissants » en emploi sont seulement 5 % à déclarer avoir bénéficié de ce type de formation.

Le type de formation dispensé en entreprise concerne d'abord la sensibilisation pour les « DEFM verts » dont le cœur de métier est en lien direct avec le respect et la protection de l'environnement.

Pour les autres, il s'agit de développer de véritables compétences techniques permettant de respecter des normes ou tout autre processus de fabrication.

Une sensibilité professionnelle au développement durable plus importante pour les « DEFM verts » et « verdissants »

Par rapport à la notion de développement durable, les demandeurs d'emploi se positionnent différemment selon qu'ils recherchent un emploi sur un métier « vert », « verdissant » ou sur un autre métier.

Ainsi, la considération du développement durable comme un engagement professionnel et un domaine impactant leur métier fait ressortir des différences entre les 3 populations avec, dans un ordre logique d'adhésion à ces définitions, les « DEFM verts », les « DEFM verdissants » et les « autres DEFM » (cf. graphique 3).

Dans une moindre mesure, le développement durable comme enjeu de société concerne davantage les « DEFM verts » (84 % contre 81 % pour les autres).

Enfin, le développement durable comme engagement citoyen rassemble 87 % des DEFM dans chaque population et il est considéré comme un phénomène de mode par moins de deux DEFM sur cinq.

Murielle MATUS

Département Enquêtes

Graphique 3 Le développement durable est-il pour vous? 100% 87% 87% 87% 87% 81% 84% 81% 81% 80% 73% 70% 60% Métiers verts 40% 38% 40% 40% 40% Métiers verdissants 20% Autres métiers 0% Un enjeu de société Un engagement Un phénomène Un engagement professionnel de mode citoyen Un domaine impactant

Tableau 4

Part des DEFM ayant suivi une formation en rapport avec le développement durable

	ENSEMBLE DEFM VERTS OU VERDISSANTS	DEFM VERTS	DEFM VERDISSANTS	AUTRES DEFM
Oui	10 %	24 %	8 %	5 %
dont				
au cours du cursus	32 %	48 %	28 %	22 %
au cours de la vie professionnelle	61 %	41 %	66 %	73 %
les deux	7 %	11 %	6 %	5 %
Non	90 %	76 %	92 %	95 %

SOURCE ET MÉTHODE

Base de sondage: l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, inscrits sur les listes de Pôle emploi au 31 décembre 2010 (France entière).

Échantillonnage: en raison des spécificités d'ordre sociodémographique et des caractéristiques de la recherche d'emploi liées aux métiers verts ou verdissants concernés (métiers à dominante masculine notamment) le plan de sondage se compose de deux échantillons. Un premier échantillon équilibré de 16 000 demandeurs d'emploi recherchant un emploi sur un métier vert ou verdissant. Un second échantillon équilibré « témoin » de 10 000 demandeurs d'emploi ayant les mêmes caractéristiques que celles du premier échantillon et recherchant un emploi sur un autre métier (non vert ou verdissant). Ces deux échantillons ont été fournis à H2A, qui a réalisé l'interrogation par téléphone.

Redressement: 6000 demandeurs d'emploi ont répondu à l'enquête. Un redressement a étél réalisé en utilisant la méthode de calage sur marge. Les spécificités d'ordre sociodémographique et les caractéristiques de la recherche d'emploi constituent les variables de calage (le sexe, l'âge, le niveau de formation, la catégorie d'inscription, l'ancienneté au chômage...).

Périmètre des métiers « verts » et « verdissants » : la liste des métiers « verts » et « verdissants » utilisée pour cette enquête est issue des travaux de l'Observatoire national des emplois et des métiers de la croissance verte à janvier 2011. Cette liste évolue au fil des travaux de cet observatoire. Elle comprend une liste ROME et au sein de ceux-ci des appellations qualifiées de « vertes », « verdissantes » ou non concernées par le périmètre. En raison du nombre variable d'appellations vertes, verdissantes ou non concernées par le périmètre dans chaque ROME de la liste, ce niveau plus fin qu'est l'appellation a été utilisé pour ce deuxième volet pour qualifier un métier de « vert » ou « verdissant » afin de gagner en précision sur le champ déterminé par les travaux de l'observatoire.

appellations « vertes » et « verdissantes » sur www.pole-emploi.org

DÉFINITIONS

Métier « vert »: métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et dommages sur l'environnement.

Métier « verdissant »: métier dont la finalité n'est pas environnementale, qui intègre de nouvelles « briques » de compétences pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier.

Accès à l'emploi: correspond au fait qu'un demandeur d'emploi ait eu un emploi entre janvier et le moment de l'enquête, mais n'est pas nécessairement en emploi au moment de l'enquête (fin avril-début mai).

Retour à l'emploi: correspond à une reprise d'activité par un demandeur d'emploi au moment de l'enquête, quelle que soit son ancienneté au chômage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte: périmètres et résultats, Commissariat Général au Développement Durable. Études et documents. N°43. juin 2011
- OCDE, « L'OCDE et la croissance verte », 5 p., 2010.
- MATUS (Murielle), « Les emplois de la croissance verte: enquête auprès des employeurs », Repères et Analyses, n°20 mars 2011

Directeur de la publication: Christian CHARPY

Directeur de la rédaction:

Bernard ERNST

Réalisation: PARIMAGE